



REMISE DES Diplômes

LA COMMUNE SOUHAITE
vous mettre à l'honneur !

ADULTES OU JEUNES
vous avez eu un diplôme au cours de l'année

VOUS RÉSIDEZ SUR
Rougemont, Monterney, Morchamps ou Chazelot

INSCRIPTION
jusqu'au
7 JUILLET

CÉRÉMONIE
le
14 JUILLET
DEVANT LA MAIRIE
À 11H30

INSCRIPTION PAR SMS AU
06.74.75.82.68
AUPRÈS DE SÉVERINE DUCROUX

Une enveloppe cadeau
VOUS SERA REMISE



FÊTE NATIONALE

— ROUGEMONT —

DEUX JOURS DE FESTIVITÉS !

LUNDI
13
JUILLET

PLACE DU MARCHÉ
À PARTIR DE 18H

FÊTE FORAINE
BUVETTE
DJ
RESTAURATION

FEU D'ARTIFICE
À PARTIR DE
22H30
tiré depuis la nécropole
visible depuis l'avenue de la Gare

MARDI
14
JUILLET

PLACE DE LA MÉMOIRE
11H
CÉRÉMONIE AU
MONUMENT AUX MORTS

VERRE DE L'AMITIÉ
PLACE DE LA MAIRIE

À cette occasion,
mise à l'honneur
des diplômés de l'année !



Mairie de Rougemont

Ouverte :
du lundi au samedi
de 9 h à 12 h

Mardi et jeudi
de 16 h à 17 h
(hors vacances scolaires)

**Secrétariat
et
comptabilité**
03 81 86 90 06

Adresse mail :
mairierougemont@wanadoo.fr

Site internet :
rougemont-doubs.fr



Imprimé par nos soins
Ne pas jeter
sur la voie publique

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année pendant la période estivale, les travaux de jardinage et de bricolage reprennent. Afin de préserver la tranquillité de chacun et de maintenir de bonnes relations de voisinage, je vous remercie de respecter les règles en vigueur concernant les nuisances sonores et le brûlage des déchets verts.

Le respect de ces quelques règles simples contribue au bien-vivre ensemble qui fait la richesse de notre commune.

Je voudrais dire un grand merci aux jeunes de l'IME L'Envol de Rougemont qui ont, cette année encore, participé au fleurissement de notre commune. Par leur investissement et leur bonne humeur, ils participent pleinement à l'embellissement de Rougemont et à la vie de notre village.

Nous tenons également à remercier chaleureusement les habitants qui prennent le temps de désherber et d'entretenir les abords de leur propriété. Ce geste citoyen contribue à l'embellissement de notre commune. J'invite chacun, dans la mesure de ses possibilités, à poursuivre cet effort afin que Rougemont conserve un cadre de vie agréable pour tous.

Concernant les festivités du mois de juillet, comme chaque année, la mairie, en lien avec les associations locales, organise le bal du 13 juillet, avec fête foraine, DJ, buvette et petite restauration, sur la place du marché. Les feux d'artifice seront tirés au niveau de la Nécropole et visible depuis le quartier de la Gare.

La cérémonie du 14 Juillet se déroulera place de la mémoire à 11h et sera suivie du verre de l'amitié offert par la municipalité place de la mairie. Ce sera l'occasion de mettre à l'honneur les diplômés de l'année avec l'organisation de la cérémonie des diplômés que nous avons choisi de remettre en place.

Le vendredi 17 juillet, nous aurons l'honneur de voir Montferney et Rougemont traversés par la célèbre caravane du Tour de France suivie des meilleurs cyclistes du monde entier. Plus de précisions vous seront données à la suite de cet article.

Enfin, le dernier week-end de juillet sera animé par notre emblématique Grande Foulle avec ses centaines d'exposants et ses milliers de visiteurs.

Nous espérons vous voir nombreux et vous souhaitons un bel été !

**Le Maire,
Alix Millet**

Tour de France

Comme vous le savez certainement déjà, la 13^{ème} étape du Tour de France (Dole – Belfort) du vendredi 17 juillet prochain passera à Montferney et à Rougemont.

Par conséquent, **les routes suivantes seront interdites à la circulation entre 12h 30 et 16h (tracé ci-dessous) :**

- Rue du gros Gravier à Montferney,
- Route de Rougemont à Montferney,
- Route de Montferney à Rougemont,
- Grande rue à Rougemont,
- Rue du vieux moulin à Rougemont,
- Route de Cuse.

Ainsi, ne prévoyez pas de départ ou d'arrivée dans ces horaires. Aucun véhicule ne pourra emprunter ces rues, la circulation et le stationnement y seront strictement interdits. Alors anticipez si vous avez des besoins. Tout est organisé pour les secours en cas de besoin.

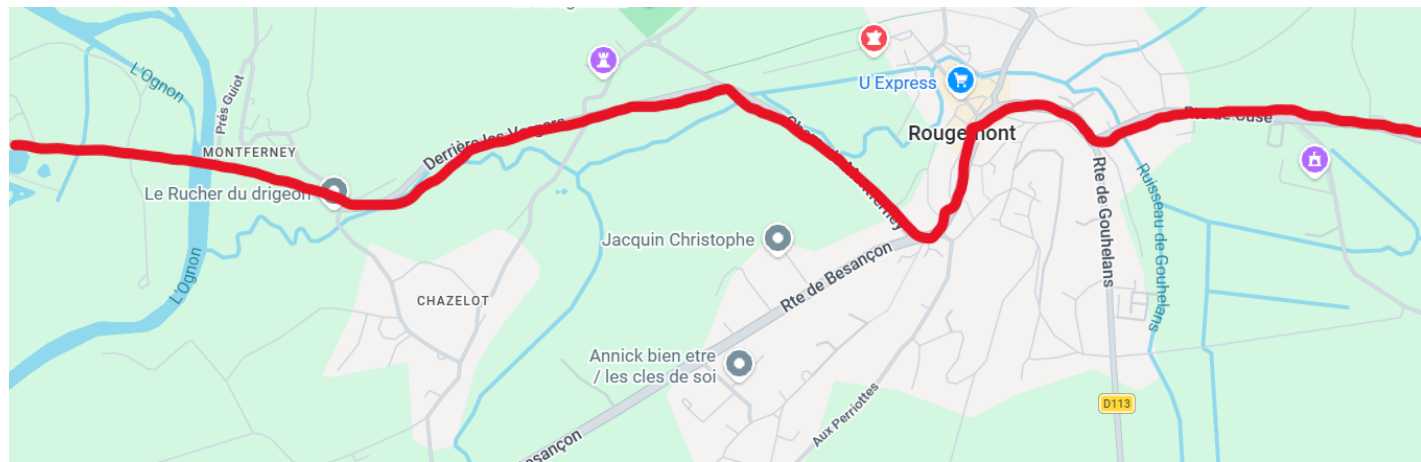


Bien sûr, vous pourrez vous installer pour regarder le passage des coureurs tout le long du tracé, toujours en respectant les cyclistes puis nous retrouver au centre de Rougemont.

En effet, à cette occasion, la mairie de Rougemont, en lien avec les associations locales et d'autres partenaires, organiseront une journée de manifestation populaire au centre de Rougemont, sur la place du marché et la place de la mairie.

Nous vous proposerons plusieurs ateliers différents, pour petits et grands, la diffusion de l'étape complète sur grand écran, buvette et petite restauration...

Si certains et certaines d'entre vous souhaitent ajouter de la décoration au sein de la commune sur le thème du Tour de France, nous vous en y encourageons.



Cérémonie des diplômés

À l'occasion du 14 juillet, la commune de Rougemont mettra à l'honneur les diplômés de l'année 2025-2026 lors du verre de l'amitié organisé à l'issue de la cérémonie du 14 juillet.



Cette cérémonie sera l'occasion de féliciter nos jeunes, et moins jeunes, diplômés et de saluer leur réussite.

Les habitants de Rougemont, Chazelot, Montferney et Morchamps ayant obtenu un diplôme cette année sont invités à **s'inscrire avant le 10 juillet au 06 74 75 82 68.**

Merci de privilégier les SMS.

Séverine Ducroux,
Première adjointe

Nuisances sonores

L'arrêté municipal n°25/2023 fixe les horaires d'utilisation des appareils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, taille-haies, souffleurs, perceuses, nettoyeurs haute pression, etc.) :

- Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 19 h
- Le samedi : 8 h 30 - 12 h et 14 h - 19 h
- Les dimanches et jours fériés : 10 h - 12 h

Ces horaires s'appliquent également aux travaux de bricolage bruyants (marteau, outils de percussion...).

Les autres nuisances sonores (musique, aboiements répétés, deux-roues bruyants, fêtes...) sont également réglementées et peuvent faire l'objet de sanctions.

Les travaux des **professionnels sont autorisés de 7 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 20 h**, y compris le samedi, mais interdits les dimanches et jours fériés.



Sécheresse, notre territoire placé en alerte renforcée

En raison de la sécheresse et conformément à l'arrêté préfectoral, la commune de Rougemont est désormais placée en **niveau d'alerte renforcée**.

PRÉSERVONS
L'EAU



Plusieurs usages de l'eau sont désormais **interdits ou limités**, notamment l'arrosage des jardins et espaces verts entre **8 h et 20 h**, le remplissage des piscines privées, le lavage des véhicules à domicile, ainsi que le nettoyage des façades, toitures et voiries (hors exceptions prévues par l'arrêté).

Nous remercions chacune et chacun d'adopter une utilisation responsable de l'eau afin de préserver cette ressource précieuse.



Coupures d'électricité

Dans le cadre de travaux de rénovation des lignes à haute tension, des coupures d'électricité interviendront du 6 au 11 juillet sur les communes de Rougemont, Chazelot, Montferney et Morchamps.

Durant cette période, de brèves interruptions de courant de quelques minutes pourront survenir quasi quotidiennement. Une coupure plus longue est également prévue à Chazelot le 7 juillet, toute la matinée. Les habitants seront informés directement par SMS ou courriel par le gestionnaire de réseau ENEDIS.

Nous vous remercions pour votre compréhension face à ces interventions nécessaires à la sécurisation du réseau électrique. C'est pour cela que vous avez pu apercevoir un certain nombre de groupes électrogènes, ils serviront à compenser lorsque le courant sera coupé. Nous vous demandons de ne pas vous en approcher.

Brûlage des déchets verts : interdit !

Le brûlage des tontes de pelouse, feuilles, tailles de haies et autres déchets verts est interdit. Cette pratique est polluante, nuisible pour la santé et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Il faut donc privilégier les solutions adaptées : dépôt en déchèterie, compostage, paillage ou mulching. En adoptant ces bons gestes, chacun contribue à préserver notre environnement et la qualité de vie à Rougemont.

